



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

Bordereau de dépôt des documents budgétaires valant accusé de réception à établir en double exemplaire

CE DOCUMENT EST A REMPLIR PAR LA COLLECTIVITE

Nom de la collectivité :

MARCK

Nature du document	Principal *	Eau *	Assainissement	Camping *	Lotissement *	ZAC *	Budget Annexe FPA	Autre (préciser)	Autre (préciser)
- Budget primitif 2022									
- Compte administratif							X		
Délibération d'affectation des résultats									
Délibération d'approbation du compte administratif									
- Compte de gestion									
Délibération d'approbation du compte de gestion									
- Budget supplémentaire									

* Cocher les cases se rapportant aux documents déposés.

Observations éventuelles (cadre réservé à l'administration) :

Cachet de la collectivité et signature du maire ou du président

Cachet de la préfecture ou de la sous préfecture et date de réception

Reçu à la Sous-Préfecture de CALAIS le
15 AVR. 2022

NOTE DE SYNTHÈSE
BUDGET PRIMITIF 2022
FOYER DES PERSONNES ÂGÉES (FPA) DE MARCK
BUDGET ANNEXE AU CCAS DE MARCK

SOMMAIRE

Introduction

1. Section d'exploitation

- 1.1. Les recettes d'exploitation
- 1.2. Les dépenses d'exploitation

2. Section d'investissement

- 2.1. Les ressources (recettes)
- 2.2. Les emplois (dépenses)

3. Montant du budget consolidé

L'article 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la commune.

Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. L'année de renouvellement municipale un délai supplémentaire est accordé aux collectivités qui peuvent le voter jusqu'au 30 avril.

Il est constitué de deux sections, exploitation et investissement. Toutes deux doivent être présentées en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Le budget du Foyer des Personnes Âgées (FPA) de Marck est un budget annexe au CCAS de Marck. La section d'exploitation retrace toutes les recettes et les dépenses courantes du FPA. Elles concernent notamment :

- le fonctionnement de la Résidence « Foyer des Personnes Âgées de l'Âge d'Or » comprenant la gestion de 30 logements et un restaurant
- les repas améliorés et le Thé Dansant organisés par le FPA
- les actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie dans le cadre du forfait autonomie

La section d'investissement retrace les programmes d'investissement en cours et/ou à venir du FPA.

Le budget primitif 2022 du Foyer des Personnes Âgées de Marck est présenté avec la reprise des résultats 2021.

1. Section d'exploitation

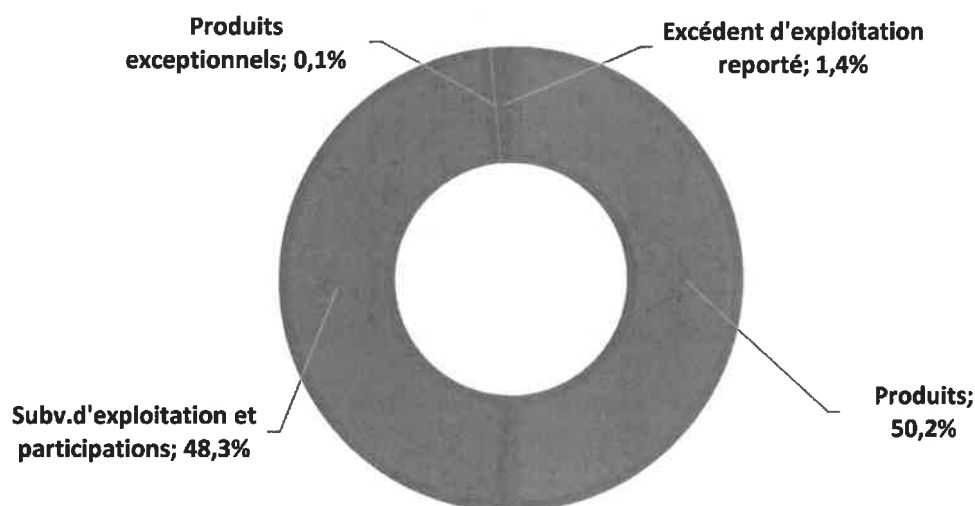
La section d'exploitation permet d'assurer la gestion courante du FPA. Les dépenses et les recettes de la section d'exploitation s'équilibrent à 318 956,09 € soit un budget primitif 2022 en hausse de 15,24 % par rapport au budget primitif 2021.

1.1. Les recettes d'exploitation

Au niveau des recettes d'exploitation, on retrouve :

- Les produits
- Les subventions d'exploitation et participations
- Les produits exceptionnels.

Structure des recettes d'exploitation pour 2022.



Synthèse des recettes d'exploitation

Année	CA 2020	CA 2021	BP 2021	BP 2022	BP2 2021 - BP 2022 %
Produits	117 887 €	114 943 €	130 000 €	160 000 €	23,08%
Subventions d'exploitation et participations	111 835 €	115 520 €	143 200 €	154 100 €	7,61%
Produits exceptionnels	0 €	242 €	243 €	243 €	0,00%
Résultat d'exploitation reporté	3 473 €	3 343 €	3 343 €	4 613 €	38,00%
Total des recettes d'exploitation	233 195 €	234 048 €	276 786 €	318 956 €	15,24%

Les recettes d'exploitation du budget primitif 2022 se décomposent de la façon suivante :

- à 50,2 % de produits ; il s'agit :
 - des produits de la vente de tickets repas pour le restaurant du FPA
 - des produits liés à l'organisation des repas améliorés et du Thé Dansant
 - des redevances de location perçues des logements de la Résidence « Foyer des Personnes Âgées de l'Âge d'Or » ; les prévisions tiennent compte de l'extension de la résidence (+ 4 logements) et avec un produit calculé sur la base de 2 logements vacants sur l'année

- à **48,3 % de subventions d'exploitation et de participations** ; il s'agit du forfait Autonomie alloué par le Département destiné notamment à financer des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie et de la subvention d'équilibre communale
- à **0,1 % de produits exceptionnels** ; il s'agit de l'inscription de crédits relatifs à l'amortissement d'une subvention d'équipement perçue en 2020 pour l'achat de tablettes numériques
- à **1,4 % de l'excédent 2021 reporté**

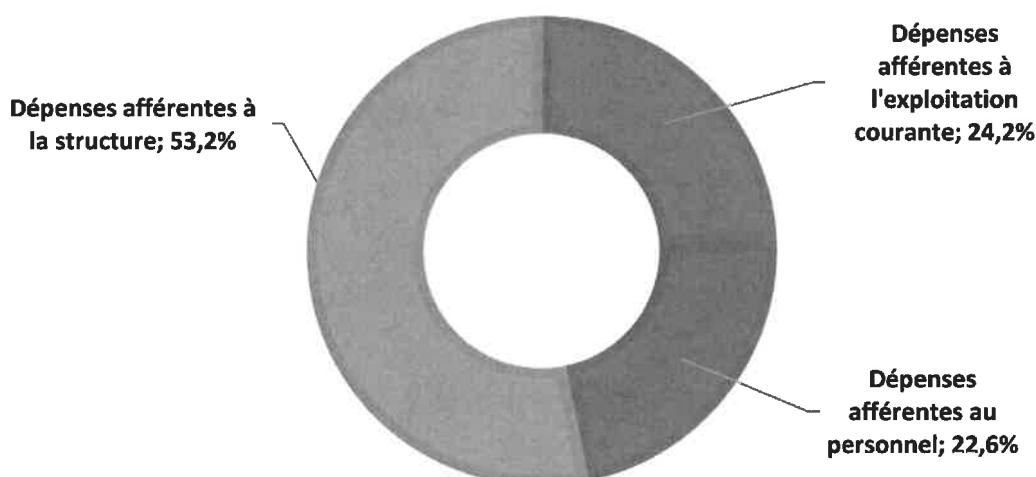
La subvention d'équilibre communale s'élève à 145 500 € soit une hausse de 8,58 % par rapport au budget primitif 2021. Elle représente 46 % des recettes d'exploitation hors excédent reporté. Pour rappel, la subvention d'équilibre communale est versée en fonction du besoin de trésorerie du FPA.

1.2. Les dépenses d'exploitation

Concernant les dépenses d'exploitation, on retrouve :

- Les dépenses afférentes à l'exploitation courante
- Les dépenses afférentes au personnel
- Les dépenses afférentes à la structure

Structure des dépenses d'exploitation du FPA 2022



Synthèse des dépenses d'exploitation

Année	CA 2020	CA 2021	BP 2021	BP 2022	BP2 2021 - BP 2022 %
Dépenses afférentes à l'exploitation courante	43 895 €	43 706 €	69 600 €	77 200 €	10,92%
Dépenses afférentes au personnel	67 085 €	68 720 €	70 000 €	72 000 €	2,86%
Dépenses afférentes à la structure	118 872 €	117 008 €	137 186 €	169 756 €	23,74%
Total des dépenses d'exploitation	229 853 €	229 435 €	276 786 €	318 956 €	15,24%

En 2022, les dépenses d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

- **24,2 % de dépenses afférentes à l'exploitation courante** ; il s'agit notamment des charges de fluides, d'alimentation, de produits d'entretien, du transport des personnes âgées des Hemmes et du Fort-Vert pour se rendre au Foyer le jeudi, l'achat de petits équipements, les frais de télécommunication ou dépenses pour des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie dans le cadre du forfait autonomie
- **22,6 % de dépenses afférentes au personnel** ; elles concernent les frais de mise à disposition de personnel par la ville de Marck
- **53,2 % de dépenses afférente à la structure** ; elles concernent notamment les charges pour l'organisation des 3 repas améliorés et du Thé Dansant, les charges locatives relatives aux logements du FPA, la dotation aux amortissements.

2. Section d'investissement

A l'inverse de la section d'exploitation qui implique des recettes et des dépenses récurrentes, la section d'investissement comprend des recettes et des dépenses définies dans le temps en fonction des divers projets du FPA.

En 2022, les dépenses et les recettes de la section d'investissement s'équilibrent à 47 789,52 €.

2.1. Les ressources (recettes)

Pour 2022, les recettes se décomposent de la manière suivante :

- Du fonds de compensation de la TVA au titre de l'année 2020 pour 215 €
- D'une subvention d'équipement de la commune et de la CARSAT pour le financement du projet de renouvellement du mobilier du restaurant du FPA pour un montant total de 17 000 €
- D'éventuelles cautions à recevoir provenant de la location des logements de la résidence FPA pour un montant de 5 000 €
- De la dotation aux amortissements des immobilisations pour un montant de 2 618 €
- De l'excédent d'investissement 2021 reporté pour 22 956,52 €.

2.2. Les emplois (dépenses)

Pour 2022, les dépenses se décomposent de la façon suivante :

- De la dotation pour l'amortissement d'une subvention d'équipement pour 243 €
- D'éventuelles cautions à rembourser aux locataires « sortant » de la résidence FPA pour 5 000 €
- De l'inscription de crédits en dépenses d'équipement pour 42 546,52 € afin d'équilibrer la section d'investissement et répondre aux demandes formulées, à savoir :
 - l'achat d'un lave-vaisselle et de mobilier pour le restaurant du foyer
 - L'achat de cuisinières pour les logements (remplacement des équipements vétustes)

3. Montant du budget consolidé

Le montant du budget primitif 2022 consolidé du FPA de Marck est égal à 366 745,61 €.

Budget exécutoire 2022

ANNEXE : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

N° FINISS / Nom de l'établissement ou service	: 620109686	FOYER DES PERSONNES AGEES
Adresse	: LE PLACÉ DE L'EUROPE BP 14 62730 MARCK	
Date de la dernière habilitation	:	Département
Organisme gestionnaire	: CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MARCK	
Téléphone / Fax / Email	: 0321.46.22.00	Fax : 0321.46.22.25 Email : mairie@ville-marck.fr
Nom du Directeur ou de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement	: MADAME NOEL CORINNE	
Catégorie	:	0,0
Compétence	: PRESIDENTE DU CLAS DE MARCK	0,00
Convention Nationale majoritaire du travail	:	0,00
Date d'arrivée des documents	:	
Capacité autorisée et financée	:	

Eléments du Budget exécutoire	
Effectifs en nbr. d'ETP prévus au BE	0,0
Déficit incorporé N-2 (chiffre positif)	0,00
Excédent incorporé N-2	0,00

Nombre de jours de fonctionnement de l'ESMS	
BE	CA
Prévu : 0,0	Réalisé : 0,0

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N-1 (classe 6-77-78-79) :

**ANNEXE 1: CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL
D'UN ETABLISSEMENT SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

Activité théorique	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (2) x (3)
	lits ou places réels N-2	Lits ou places financés	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de jours de présence des travailleurs en C.A.T.	Nombre de journées théorique
TOTAL					
Externat					
Semi-internat					
Internat					
Autre					
Autre					

Activité par dérogation	(6)	(7)	(8)
	Nombre de personnes	Nombre de journées proposées	Nombre de journées allouées

Nature	(9)		(10)		(11)		(12)		(13)		(14)		(15)		(16)		(17)		(18)	
	CA N-4	CA N-3	CA N-2	Moyenne	BP N-1	BP proposé N	Retenu par le tarificateur	Nombre	Taux d'occupation	Nombre	Taux d'occupation	Nombre	Taux d'occupation	Nombre	Taux d'occupation	Nombre	Taux d'occupation	Nombre	Taux d'occupation	

Activité prévisionnelle

TOTAL en Journées																				
-------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Externat																				
Semi-internat																				
Internat																				
Autre																				
Autre																				

ANNEXE 1: CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

ACTIVITE de l'établissement ou du service

Accueil des plus de 20 ans dans les IME

Total			
(de 1 à 3)			
Nombre de journées prévisionnelles		(1)	(2)
TOTAL			(3)
Externat			
Semi-internat			
Internat			
Autres			

+ 20 ans orientés CAT, AP (1) et CDTD (2)	+ 20 ans orientés MAS	+ 20 ans orientés Foyer

**ANNEXE 1: CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

TABLEAU RECAPITULATIF

	DEPENSES		RECETTES	
	Dernier Budget Approuvé	Budget Primitif 2022	Dernier Budget Approuvé	Budget Primitif 2022
SECTION D'EXPLOITATION	276785,81	318956,09	276785,81	318956,09
SECTION D'INVESTISSEMENT	27405,99	47789,52	27405,99	47789,52
TOTAL GENERAL	304191,80	366745,61	304191,80	366745,61

Nombre de membres en exercice : 17
 Nombre de membres présents : 9 + 4 Pouvoirs
 Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES

Pour : 13
 Contre : - 0
 Abstention : - 4

réfrence à la Délibération N° CCAS-2022-04-M.

SIGNATURES

L'ordonnateur

La Présidente du Conseil d'Administration du CCAS

L'autorité administrative chargée du contrôle

Reçu à la Sous-Préfecture de CALAIS le

15 AVR. 2022

SECTION D'EXPLOITATION : DEPENSES

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réal N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduc- tion (3)	Mesures nouvelles (4)		
Personnel affecté à l'établissement		70 000,00	70 000,00	2 000,00	72 000,00	72 000,00
TOTAL GROUPE II		70 000,00	70 000,00	2 000,00	72 000,00	72 000,00

6215

SECTION D'EXPLOITATION : DEPENSES

GRUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réal N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconductio n (3)	Mesures nouvelles (4)		
6132 Locations immobilières		118 000,00	118 000,00	26 000,00	144 000,00	144 000,00
61568 Entretien et réparations sur autres matériels et outillages		400,00	400,00		400,00	400,00
6184 Concours divers (cotisations...)				30,00	30,00	30,00
623 Publicité, publications, relations publiques		15 083,81	15 083,81	4 584,28	19 668,09	19 668,09
627 Services bancaires et assimilés					0,00	0,00
637 Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)		1 600,00	1 600,00	200,00	1 800,00	1 800,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				40,00	40,00	40,00
6588 Autres						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
6718 Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion					0,00	0,00
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs)		1 000,00	1 000,00	200,00	1 200,00	1 200,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS						
68112 Immobilisations corporelles		1 102,00	1 102,00	1 516,00	2 618,00	2 618,00
TOTAL GROUPE III		137 185,81	137 185,81	32 570,28	169 756,09	169 756,09

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)

		276 785,81	276 785,81	42 170,28	318 956,09	318 956,09
002	RAN n-2	RAN n-1				
005	Déficit de la section d'exploitation reporté					
	Amortissements comptables excédentaires différés					
		276 785,81	276 785,81	42 170,28	318 956,09	318 956,09
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION					

SECTION D'EXPLOITATION : RECETTES

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Réal N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduc- tion (3)	Mesures nouvelles (4)		
TOTAL GROUPE I		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réal N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduc- tion (3)	Mesures nouvelles (4)		
706 Prestation de services		37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
7088 Autres produits d'activités annexes		93 000,00	93 000,00	30 000,00	123 000,00	123 000,00
747 Fonds à engager		134 000,00	134 000,00	11 500,00	145 500,00	145 500,00
7483 Forfait autonomie des résidences autonomie		9 200,00	9 200,00	-600,00	8 600,00	8 600,00
TOTAL GROUPE II		273 200,00	273 200,00	40 900,00	314 100,00	314 100,00

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLE

	Réal N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduc- tion (3)	Mesures nouvelles (4)		
777 Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice		243,00	243,00		243,00	243,00
TOTAL GROUPE III		243,00	243,00	0,00	243,00	243,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		273 443,00	273 443,00	40 900,00	314 343,00	314 343,00

Report à nouveau n

RAN n-2	RAN n-1	Report à nouveau n	
3 473,40	3 342,81	4 613,09	4 613,09
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	3 473,40	273 443,00	318 956,09
		40 900,00	4 613,09
			314 343,00

002
005

SECTION D'INVESTISSEMENT - EMPLOIS

	Réel N-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel N
Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat			
13988 Autres subventions		243,00	243,00
Remboursement des dettes financières			
165 Dépôts et cautionnements reçus		3 000,00	5 000,00
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé			
2183 Matériel de bureau et d'informatique		1 000,00	35 500,00
2184 Mobilier		16 500,00	7 046,52
2188 Autres immobilisations corporelles		6 662,99	
Résultat d'investissement cumulé antérieur (déficit)			
004 Amortissements comptables excédentaires différés			
003 Excédent prévisionnel d'investissement			
TOTAL GENERAL		27 405,99	47 789,52

SECTION D'INVESTISSEMENT - RESSOURCES

	Réal N-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel N
Augmentation des fonds propres			
10222			
1312		248,00	215,00
13188		0,00	2 820,00
		0,00	14 180,00
Augmentation des dettes financières			
165		3 000,00	5 000,00
Amortissement des immobilisations corporelles			
28183		358,00	238,00
28184		171,00	
28188		573,00	2 380,00
001		23 055,99	22 956,52
004			
007			
TOTAL GENERAL		27 405,99	47 789,52

TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES
Section d'Exploitation

Numéro de compte	Libellé de compte	Montant total du compte	Clé de répartition (nature)	Unité de répartition 1	Unité de répartition 2	Unité de répartition 3
60611	Eau et assainissement	800,00				
60612	Energie, électricité	8 500,00				
60622	Produits d'entretien	800,00				
60628	Autres fournitures non stockées	1 100,00				
6063	Alimentation	53 000,00				
6068	Autres achats non stockés de matières et de fournitures	1 500,00				
6262	Frais de télécommunication	600,00				
6256	Missions	100,00				
62428	Autres transports d'usagers	2 200,00				
61128	Autres prestations à caractère médico-social	8 600,00				
6215	Personnel affecté à l'établissement	72 000,00				
6132	Locations immobilières	144 000,00				
61558	Entretien et réparations sur autres matériels et outillages	400,00				
623	Publicité, publications, relations publiques	19 668,09				
627	Services bancaires et assimilés					
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	1 800,00				
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 200,00				
68111	Immobilisations incorporelles					
68112	Immobilisations corporelles	2 618,00				
6184	Concours divers (cotisations...)	30,00				
6588	Autres	40,00				
	Total des charges	318 956,09				

TABEAU DE REPARTITION DES PRODUITS
Section d'Exploitation

Numéro de compte	Libellé de compte	Montant total du compte	Clé de répartition (nature)	Unité de répartition 1		Unité de répartition 2		Unité de répartition 3	
706	Prestations de services	37 000,00							
7088	Autres produits d'activités annexes	123 000,00							
747	Fonds à engager	145 500,00							
7483	Forfait autonomie des résidences autonomie	8 600,00							
777	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	243,00							
002	Excédent de la section d'exploitation reporté	4 613,09							
	Total des produits	318 956,09							

TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES
Section d'investissement

Numéro de compte	Libellé de compte	Montant total du compte	Clé de répartition (nature)	Unité de répartition 1	Unité de répartition 2	Unité de répartition 3
13988	Autres subventions	243,00				
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00				
2183	Matériel de bureau et d'informatique					
2184	Mobilier					
2188	Autres immobilisations corporelles	35 500,00				
	Total des charges	7 046,52				
		47 789,52				

TABEAU DE REPARTITION DES PRODUITS
Section d'investissement

Numéro de compte	Libellé de compte	Montant total du compte	Clé de répartition (nature)	Unité de répartition		
				Unité de répartition 1	Unité de répartition 2	Unité de répartition 3
10222	FCTVA	215,00				
1312	Subventions d'équip. Collectivités et établis. publics	2 820,00				
13188	Subventions d'équip. Autres subventions	14 180,00				
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00				
28183	Amortissement - Matériel de bureau et informatique	238,00				
28184	Amortissement - Mobilier					
28188	Amortissement - Autres immobilisations corporelles	2 380,00				
001	Excédent de la section d'investissement reporté	22 966,52				
	Total des produits	47 789,52				

ANNEXE 1: CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT OU SERVICE SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

Tableau de calcul des tarifs

	Proposition de l'établissement	Retenu par l'autorité de tarification
A	TOTAL CHARGES GROUPE I + II + III	
B	PRODUITS EN ATTENUATION	
C	Reprises sur le compte 11511 (excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles) et le compte 10687 (excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement)	
D	Dotations (débits) de l'exercice aux amortissements comptables excédentaires différés (compte 116-1)	
E	Solde débiteur du compte 116-2: Dépenses pour congés payés ou solde créditeur du compte 4282: dettes provisionnées pour congés à payer	
F	Provisionnement (débits) de l'exercice au compte 116-3: Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R314-45 du code de l'action sociale et des familles et au compte 116-8	
G	A - (B + C + D + E + F) = Dépenses nettes autorisées	
H	(+/-) Reprises de résultat (comptes 11510 ou 11519)	
	Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs = G + ou - H	
	Dotation globale de financement	
	Nombre de journées	
	- Externat	
	- Intégration scolaire	
	- Semi-internat	
	- Internat	
	Prix de journée moyen de l'année	
	- Externat	
	- Intégration scolaire	
	- Semi-internat	
	- Internat	
	Nombre de forfaits ou de séances	
	Prix moyen sur l'année du forfait ou de la séance	

